

LOUVIERE



100 LA LOUVIERE

PU/07/0570

AVIS

Un permis d'urbanisme a été délivré en séance du Collège communal du 14/01/2008 par l'Administration Communale de La Louvière à :

pour effectuer les travaux suivants :

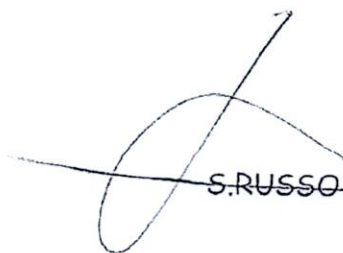
Placer une brique de façade de ton gris béton (gris foncé)

Sur un bien sis :

Cet avis doit être affiché sur le terrain à front de voirie et lisible à partir de celle-ci, ou sur le bâtiment faisant l'objet dudit permis.

Pendant toute la durée de l'accomplissement des travaux, le permis et le dossier doivent se trouver en permanence à disposition de toute personne concernée

Pour Le Secrétaire Communal,
La Directrice,

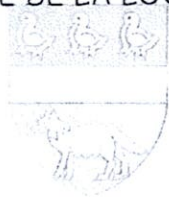

S. RUSSO



Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,


B. LIEBIN

VILLE DE LA LOUVIERE



AVIS

7100 LA LOUVIERE

PU/05/0007

Un permis d'urbanisme a été délivré en séance du Collège Echevinal du 01/02/2005 par l'Administration Communale de La Louvière à :

pour effectuer les travaux suivants :

agrandissement de l'habitation et construction d'une annexe

Sur un bien sis :

Cet avis doit être affiché sur le terrain à front de voirie et lisible à partir de celle-ci, ou sur le bâtiment faisant l'objet dudit permis.

Pendant toute la durée de l'accomplissement des travaux, le permis et le dossier doivent se trouver en permanence à disposition de toute personne concernée

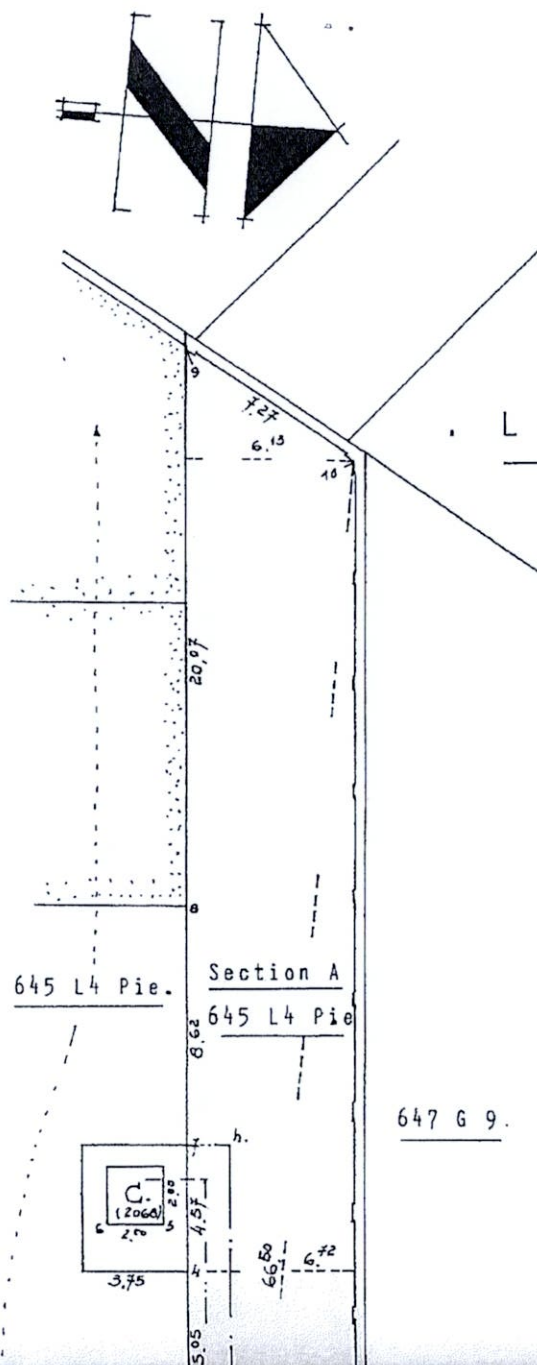
Pour le Secrétaire Communal,
Le Chef de Division

J.P. VERMEULEN



L'Echevin de l'Aménagement du
Territoire et de l'Urbanisme,

J.C.I. WARGNIE



. L A L O U V I E R E - 4 è m e D I V I S I O N .

. H A I N E - S A I N T - P I E R R E .

Plan d'une propriété, appartenant à la S.A. Les Acieries de Haine-Saint-Pierre et Lesquin, sise en vue de la vente.

Cadastrée : Section A n° 645 L 4 Partie.

Superficie selon mesurage : 05 a 23 ca 69 dm2.

Notes :

- Le bardage en PVC ondulé, suivant les repères a - b du plan ci-contre, constitue une servitude de Jour.
- B 1. = Baie de porte de 1,50 M de largeur et de 1,10 M de hauteur, située à 0,45 M du sol.
- B 2. = Baie de porte de 1,65 M de largeur et de 1,92 M de hauteur, située à 2,00 M

S.A. Les Acieries
de Haine-St-Pierre
et Lesquin.

- B 3. = Baie de porte de 1,32 M de largeur et de 1,64 M de hauteur, située au sol.
- Ces trois baies, seront à murer par le propriétaire, avant la cession.

- Le mur suivant les repères c - d du plan ci-contre, est mitoyen.

- A. = Armoire murale encastrée de 0,22 M dans le mur mitoyen.

- C. = Cabine Gaz (I.G.H.) n° 2068.

A son sujet, il existe un droit d'accès, suivant les repères e - f - g - h - 7 - 4 - 3 - 2 - i - e, du plan ci-contre, y compris pour la pose de canalisations souterraines gazières et le passage pour l'inspection, la réparation, le remplacement ou le dédoublement éventuel de ces dernières.

Echelle: 1/250.

Coordonnées Locales.

St.	500,000/1000,000
1.	500,000/1032,810
2.	505,776/1032,481
3.	505,171/1000,530
4.	504,935/ 995,486
5.	505,331/ 994,178
6.	507,328/ 994,088
7.	504,722/ 990,924
8.	503,946/ 982,337
9.	502,684/ 962,303
10.	496,809/ 966,585

Levé par le Géomètre Expert-Immobilier soussigné, légalement admis et assermenté
en cette qualité par le Tribunal de Première Instance séant à Charleroi.
Domicilié à 7170 Manage (La Hestre) rue de Nazareth n° 43.

Dressé le 16 septembre 1994

Jean Hoyaux.